

DETERGENTS-DESINFECTANTS ADMIS AUX HUG et à usage dans les lieux de soins

- Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, des points d'eau, des sanitaires
- Pour la désinfection des surfaces, des équipements et des dispositifs médicaux

Concernés par la procédure : tous les services cliniques des HUG ; service propreté et hygiène (SPH) ; service prévention et contrôle de l'infection (PCI)

Auteur : MN. Chraïti, isc, service PCI, D. Scalia Perreard isc

Responsable : W. Zingg, médecin adjoint, PCI

Mise en application : décembre 2012 / dernière révision : février 2019

ANIOSURF Premium - détergent-désinfectant par application

(chlorure didécyl diméthyl ammonium mg/g ; digluconate de chlorhexidine 5mg/g ; chlorhydrate de polyhexaméthylène biguanide 0.24mg/g)

- Lorsque disponible, dilution prête à l'emploi à prélever du doseur à ANIOSURF Premium
- Solution à diluer : 1 coup de pompe (20 ml) pour 4l d'eau = 0.5 %
 - Après dilution, si la solution est disposée dans un seau et utilisée : conservation jusqu'à 24h au maximum ; élimination en cas de souillures visibles
 - Après dilution, si la solution maintenue dans un récipient fermé et étiqueté: conservation jusqu'à 7 j. ; le récipient est à rincer et à retraiter par immersion avant chaque nouveau remplissage selon la méthode qui s'applique au dispositif médical non-critique (http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/gestiondmx_reutilisables.pdf; méthode 3)

Chiffon imbibé d'ANIOSURF Premium, à appliquer sur les surfaces, laisser sécher sans rincer (5 minutes sont nécessaires au temps d'action)

Protection personnelle : gants de ménage, masque médical, protection oculaire lors de la préparation ; gants de ménage lors de l'utilisation

Evacuation de la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent

Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, du mobilier, des points d'eau et des sanitaires (en l'absence d'indication à l'usage de Dismozon®plus)

Pour la détersion-désinfection des surfaces d'équipements (en l'absence d'indication à l'usage de Dismozon®plus)

Pour le bio-nettoyage et la détersion-désinfection des surfaces sus-mentionnées, en cas de souillure par un liquide biologique

DECONEX® 53 plus – détergent-désinfectant par immersion (trempage)

(3,8 % acétate de cocospropylènediamine ; 1,5-bis-guanidinium ; 5,6 % propionate de N,N-didécyl-N-méthylpoly(oxéthyl) ; ammonium)

Solution à diluer dans un récipient fermé

- Solution 0,5 %, soit 5 ml pour 995 ml d'eau froide (conservation 48 h. au maximum ; changer en cas de souillure visible)
- Solution 2 %, soit 20 ml pour 980 ml d'eau froide (conservation 7 j. au maximum ; changer en cas de souillure visible)
- Solution 4 %, soit 40 ml pour 960 ml d'eau froide (conservation 7 j. au maximum ; changer en cas de souillure visible)

Protection personnelle : gants de ménage, masque médical, protection oculaire, tablier imperméable à la préparation et lors de l'utilisation

Evacuation de la solution dans l'évier, le vidoir ou équivalent

Pour la (pré)-désinfection des dispositifs médicaux immergeables réutilisables

- Pour les indications aux dilutions, temps d'immersion, actions manuelles, eaux et temps de rinçage, se référer au document (*Intranet VigiGerme® / Maintenance / Traitement DMx*)

DES-SUR® - détergent-désinfectant par application

(0,2 % ammonium quaternaire ; 50 % alcool)

Solution prête à l'emploi

Chiffon ou essuie-main imbibé de DES-SUR®, à appliquer sur les surfaces sèches, laisser sécher (sans rincer)

Pour la détersion-désinfection des surfaces des équipements et des dispositifs médicaux non immergeables

ETHANOL 70 % - Désinfectant par application

(70 % alcool éthylique)

Solution 70 % prête à l'emploi

Tampon non stérile imbibé d'ETHANOL 70 %, à appliquer sur la surface sèche à désinfecter, laisser sécher (sans rincer)

Pour la désinfection des surfaces d'équipements et de dispositifs médicaux non immergeables spécifiques tels que le thermomètre, la membrane de stéthoscope, le doigtier de pulse-oxymétrie

STERINOVA® - désinfectant par immersion (trempage) – usage pédiatrique uniquement

(troclosène dichloroisocyanurate de sodium)

Comprimé effervescent à diluer : 1 comprimé de 500 mg de STERINOVA® pour 1 l d'eau = 0.0275 % de chlore (conservation 24h au maximum)

Dans un bac avec couvercle : immersion totale du matériel pendant 30 minutes au minimum, rinçage non recommandé mais possible (voir *Intranet > Les incontournables > Procédures de soins > Pédiatrie et tek-Ped > Entretien du matériel avec STERINOVA®*)

Protection personnelle : gants de ménage à la préparation et lors de l'utilisation

Evacuer la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent et rincer abondamment le bassin d'évacuation à l'eau

Pour la désinfection de matériel d'alimentation des nourrissons et non métallique exclusivement : tétines, sucettes, téterelles

TRISTEL FUSE SURFACES - détergent-désinfectant par application – remplace DISMOZON® Plus et NEOSTERIL®

(dioxyde de chlore - ClO₂)

Sachet contenant 50 ml de solution de base (5% d'acide citrique dans de l'eau déminéralisée) et 50 ml de solution activatrice (2.1% de chlorite de sodium dans de l'eau déminéralisée)

Mélanger les deux solutions (base et activateur) dans le sachet puis plonger le sachet ouvert dans 5l. d'eau froide pour en diluer le contenu

- Solution stable 24 heures

Chiffon imbibé de **TRISTEL FUSE SURFACES**, à appliquer sur les surfaces ; laisser sécher (sans rincer)

Protection personnelle : gants de ménage, masque médical, protection oculaire lors de la préparation ; gants de ménage lors de l'utilisation

Evacuer la solution résiduelle dans l'évier, le vidoir ou équivalent; rincer le bassin d'évacuation et les surfaces inox (robinets, grilles d'écoulement, etc.) avec de l'eau

Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, du mobilier, des points d'eau et des sanitaires; pour la détertion-désinfection des surfaces d'équipements et de dispositifs médicaux (y compris l'équipement électronique)

- En cas de Mesure spécifique CONTACT PLUS
- Sur autre recommandation du service PCI
 - L'usage du produit dans le cadre de cette indication est notifié au SPH par le service PCI, ou par les équipes des services cliniques en dehors des jours ouvrables
- En cas d'activation de la procédure *Désinfection des locaux - code Rouge* (demande formulée par les équipes des services cliniques auprès de SPH sous l'appellation *Code Rouge*)
- Pour la préparation de chambres "Sterair" en service d'hématologie

Informations complémentaires

- Pour les détails concernant : 1) la distribution des activités lors de l'entretien quotidien et au départ-patient ou lors de la désinfection des locaux ; 2) les directives de base pour le nettoyage aux HUG, se référer aux documents du service propreté et hygiène sous: http://sph.hug-ge.ch/que_faisons_nous/Repartition_taches.html
- Pour les détails concernant l'entretien de l'équipement et des dispositifs médicaux, se référer au protocole *Traitement des dispositifs médicaux* http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/gestiondmx_reutilisables.pdf
- Pour une vue d'ensemble sur l'entretien de l'environnement et de l'équipement se référer au document de synthèse : *Principes et choix des produits pour l'entretien dans les lieux de soins* <http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/principesentretienlieuxdesoins.pdf>
- Pour accéder à la procédure interdisciplinaire: *Désinfection des locaux - Code Rouge* https://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/procedure_desinfectionlocaux_0.pdf